



Sonia BARTHELEMY
Commission Travail à Pied
Tel : 06 59 78 95 96
ecuriedemane@orange.fr

REUNION DE LA COMMISSION TRAVAIL A PIED

JEUDI 8 JUIN à JOUCAS (84) à 14h

Présents : Alexandrine d'ARNAUD, Dominique SPILMANN, Florence FARCOT, Sylvie PARET, Emilie CORNALI, Chantal LEMAIRE, Toni CAPOULADE, Emmanuelle VERA, Cathy LINOTTE.

Invitées : Pascale FALANGA et Oriane DAMIANO qui aimerait entrer dans la Commission.

Oriane DAMIANO : oriatedemiano@hotmail.fr Tél 06 83 87 53 77

Sonia BARTHELEMY remercie les personnes présentes ; Tous les membres de la Commission sont là. Ce qui prouve le dynamisme et la motivation dans cette commission.

1. Bilan des concours Equifeel de la saison 2016-2017

Date	N°	LIEU	N° concours	Nb d'engagés	RMQ
25 septembre 2016	1	JOUCAS (84)	1710256	12	
16 octobre 2016	2	BEDOIN (84)	1715562	40	
13 novembre 2016	3	CAIRANNE (84)	1718030	22	
4 décembre 2016	4	FONTVIEILLE (13)	1721024	28	
12 février 2017	5	BEDOIN (84)	1716859	43	
26 février 2017	6	JOUCAS (84)	1723275	18	
5 mars 2017		MANOSQUE (04)			annulé
19 mars 2017	7	JOUCAS (84)	1723276	7	
26 mars 2017	8	CASENEUVE (84)	1719254	30	
9 avril 2017		EYGALIERES (13)	1726372	0	
23 avril 2017	9	CAIRANNE (84)	1724735	28	
30 avril 2017	10	JOUCAS (84)	1723277	15	
14 mai 2017	11	CASENEUVE (84)	1719256	25	Champ. Dept
28 mai 2017	12	CHATEAURENARD (13)	1719196	22	Champ. Dept
4 juin 2017	13	VENTAVON (05)	1727197	4	
11 juin 2017	14	REILLANNE (04)	1721307	23	Finale Régionale
25 juin 2017	15	BEDOIN (84)	1716860		

1500 euros du CRE pour l'aide à l'organisation seront divisés par le nombre de concours, ce qui fait environ 100 euros chacun puisque il y a eu 2 concours non prévus au calendrier de septembre qui se sont rajoutés ; moins 2 (Manosque annulé et Eygalières 0 engagés).

2. Devenir de la Commission en 2017-2018

Sonia BARTHELEMY démissionnera officiellement de la commission très prochainement. Elle rappelle le rôle du futur président qui est d'aller aux réunions du CRE 1 fois / trimestre environ pour rendre compte des actions menées par la Commission et défendre le budget demandé pour le faire voter. Il doit aussi organiser 2 réunions / an avec les membres de la Commission.

Toni CAPOULADE est intéressé pour prendre sa suite. Son nom sera donc proposé au Conseil d'Administration du CRE. Sonia BARTHELEMY et Toni CAPOULADE iront ensemble à la prochaine réunion de rentrée en septembre pour les présentations et la passation de « fonction ».

3. Discussions autour des concours « travail à pied » longe et longues rênes : règlement, jugement, organisation.

Lire rapidement le règlement des concours et les critères de jugement.

Distribuer à chacun les protocoles de quelques épreuves qui auront lieu dimanche 18 à Joucas:
Club 2 - 4 : c'est la seule épreuve à la longe du programme de concours Travail à pied
Club 2-2 : Epreuve de longues rênes sous forme d'un parcours imposé et balisé
Club 1-1 : Epreuve de longues rênes sous forme d'une reprise de dressage

Parler aussi de l'épreuve de longe des nouveaux tests d'entrée en formation. Distribuer aux personnes présentes un protocole.

Mise en pratique avec des poneys de Joucas sur ces épreuves et essai de jugement par les membres de la Commission.

Il en ressort que pour l'organisation de tels concours, il est indispensable de :

- Mettre des numéros aux portes pour les parcours longues rênes imposés club 2 ;
- Harmoniser les couleurs de balisage : meneur toujours la même couleur, cheval 1 couleur différente mais toujours la même aussi ;
- Rajouter dans les portes la lettre **P** pour le pas et **T** pour le trot pour faciliter le travail du juge et du meneur ;
- Bomber la lettre **X** pour les reprises club 1 et élite afin d'avoir un repère dans l'espace en plus des lettres de dressage de la carrière. Quand on demande un arrêt en **X**, c'est le cheval qui doit être à la lettre et non le meneur comme en attelage.

Par rapport au règlement ;

- Vu que le meneur doit être au-delà de 2 mètres derrière son cheval ou poney, les longues rênes sont obligatoires, on ne peut pas utiliser des guides d'attelage trop courtes.
- Possibilité pour le cheval d'être en licol autant pour l'épreuve de longe que pour les épreuves de longues rênes. Sinon le règlement détaille les mors autorisés.

Organisation :

- Pour le jugement : prévoir 1 juge + 1 secrétaire tous les 2 au courant des épreuves

- Voir à proposer ces concours en même temps que des concours de dressage « club » et pourquoi pas des concours d'attelage.

4. Questions diverses

Pascale FALANGA trouverait intéressant de rajouter des démonstrations dans le projet Grand Club de Janvier 2018 à Cheval Passion.

A ce propos, 3 membres de la Commission vont soumettre leur dossier au CRE afin de représenter la discipline des Equifeel ; il s'agit de Florence FARCOT (C.T.E de Joucas) ; Alexandrine d'ARNAUD (Le Pimayon à Reillanne) et Toni CAPOULADE (la Louvière à Bedoin).

Championnats de France à Lamotte. Chaque année des cavaliers provençaux sont engagés pour les épreuves d'equifeel. Cette année, ce sont 6 cavaliers de La Louvière qui se déplacent.

Fin de la réunion vers 17h30